



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

NOTE

AUX SYNDICATS

Note : 21NSY617

Diffusion : SDK/BF/SF

IDCC : 2148

Auteurs : MB/CM

Lundi 06 septembre 2021

SFR - Point d'actualité sur le PDV en cours

Branche Télécommunications

Nous profitons de la rentrée pour vous faire un point sur l'actualité estivale qui a occupé notre équipe chez SFR.

L'actualité SFR c'est les 2000 postes supprimés (soit environ 20% des effectifs), alors que les orientations stratégiques présentées jusqu'en octobre 2020 assuraient une stabilité des effectifs.

Ce plan de départs volontaires, est une trahison indécente de la parole donnée de la part de la Direction.

De plus, les résultats de SFR sur l'année 2020, ne justifient en rien cette décision. D'autant que le groupe n'a pas subi la crise COVID, bien au contraire.

Ce mépris du dialogue social est si flagrant que même les tribunaux ont déjà débouté la direction de SFR à deux reprises en faveur des CSE et syndicats, pour notamment la non présentation de documents aux experts mandaté par le CSE Central de l'UES SFR et le CSE SFR Distribution.

Patrick DRAHI applique **une stratégie purement financière au mépris de l'intérêt social de l'entreprise et de tout dialogue social.**

Ce sentiment est encore renforcé au vu du récent rachat de 12% de l'opérateur britannique BT pour 2,5 milliards d'euros. Altice licencie donc en France pour investir à l'étranger.

En 7 ans (du rachat fin 2014 à 2021), P. Drahi aura **divisé par deux le nombre de salariés** du pôle Telecom (SFR + SFR Distrib) passant de 16 000 à une cible de 8200 salariés.

Le plan actuel prévoit dans le détail la suppression de 1 568 postes sur l'UES SFR et 404 sur l'UES SFR distribution (dont 90% sont des postes occupés).

Rappel des temps forts 2020 / 2021 :

- **Mars 2020.** Alors que la grande majorité des salariés de l'UES SFR peuvent faire du Télétravail, SFR met 2000 salariés (hors les 2500 vendeurs de SFR Distribution) en chômage partiel, et ce pendant 2 mois.
- **Juillet-Octobre 2020.** Le CSEC de l'UES SFR est consulté sur les orientations stratégiques de SFR.

f3c-cfdt.fr

La Direction est catégorique et chaque Directeur de BU le confirme : **Aucun impact prévu sur l'emploi !**

- A la même période, P. Drahi annonce le souhait de racheter les actions des minoritaires et de sortir Altice Europe de la Bourse. Cela coûtera quelques mois plus tard 3,3 Md d'Euros, financés par l'endettement d'Altice France.
- **31 décembre 2020. Les Accords GPEC et l'Accord de maintien de l'emploi dit « New Deal » arrivent à échéance, sans être renégociés (si ce n'est un simulacre de négociation GPEC, à la hâte, en décembre 2020).**
- **Mars 2021.** Un changement inexplicable des conséquences sur l'emploi de la stratégie du groupe s'opère avec l'annonce d'un plan de transformation qui menace près de 2000 emplois. La Consultation sur les Orientations Stratégiques est « ré-ouverte », mais cette fois ci, un PDV est formellement déposé !
- **Mi-avril 2021. La CFDT et l'intersyndicale, ainsi que le CSEC, assignent l'entreprise au tribunal de Paris, pour fraude aux orientations stratégiques et violation de l'accord New Deal.**
- **30 avril 2021.** Le tribunal judiciaire de Paris rend un jugement donnant, en référé, entièrement raison au CSEC de SFR, actant l'accès à la quasi-totalité des documents pour les représentants syndicaux (le tribunal de Nanterre en fera de même pour le CSE de SFR distribution le 18 juin, actant en outre une suspension de la procédure d'information /consultation de 45 jours).
- **28 juin 2021.** En réponse au CSEC SFR et au CSE SFR Distribution, la DRIEETS d'Île-de-France conclut que malgré la décision judiciaire **« Il est [donc] possible que l'entreprise poursuive sa procédure d'information consultation sur le PSE ».**
- **Début août 2021.** Après 8 réunions de « négociations », la Direction ouvre à la signature un accord majoritaire « portant notamment sur le PDV » Cette accord n'est qu'une légère avancée sur le L1, saupoudré de quelques mesures cosmétiques !
- **6 août 2021.** Dernière version du L1, unilatéral.
- **30 août 2021. Présentation au CSEC du rapport d'expertise de Sextant.**
- **1er septembre 2021 : convocation du CSEC pour rendu d'avis : demande de la direction d'une réponse sous 48h, en dépit du délai légal de 15 jours, permettant aux élus de formuler des questions et des propositions en lien avec ce rapport. Le CSEC refuse de rendre un avis et la direction considère qu'il s'agit d'un avis négatif.**
- **6 septembre 2021. Dernier CSE métier. Rendus des derniers avis des CSE métier. Mêmes rendus que le CSEC.**
- **21 septembre 2021. Le Tribunal de Paris rendra son jugement, sur la plainte déposée pour fraude aux orientations stratégiques et violation de l'accord New Deal.**

Les actions de communication de l'intersyndicale :

- **Mouvement de grève** et rassemblement devant le siège d'Altice France le 24/06/2021
- **Rencontre avec Arnaud Montebourg**, ex-Ministre de François Hollande et futur candidat à l'élection présidentielle, le 15 juillet 2021.
- Suite aux contacts avec son cabinet, **Carole DELGA** (PS) Présidente de la région Occitanie et Présidente des Régions de France **interpelle Bruno Le Maire Ministre de l'Économie**, des Finances et de la Relance, quant à la disparition potentielle de près de 2000 emplois au sein de SFR au niveau national.

- **Rencontre avec Boris VALLAUD Député (PS)** de la 3e circonscription des Landes, il dénonce l'indifférence générale dans laquelle ce projet est engagé.
- Le 16 juillet, **rencontre avec Mme Catherine DEROCHE (LR)**, Présidente de la Commission des Affaires Sociales du Sénat et **Frédérique PUISSAT**, sénateur de l'Isère et Secrétaire aux Affaires Sociales

- Différents échanges ont eu lieu, fin juillet, début Aout, avec **le Cabinet de Mme le Ministre du Travail**.
Est posée la question d'un **Méiateur qui pourrait être désigné** pour tenter de renouer le dialogue social.
Cependant, nous avons récemment appris que si la Direction était en mesure d'accepter une médiation, elle ne le ferait qu' à la condition d'un **retrait de toutes les judiciairisations en cours, ce qui est inacceptable**.
- 30 août 2021. Réunion de l'intersyndicale sur les actions terrains à programmer en septembre.
- **2 septembre. Article du Monde** actant du refus du CSEC de rendre son avis (https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/09/02/l-intersyndicale-de-sfr-s-oppose-au-nouveau-plan-social-juge-frauduleux_6093182_3234.html)
- **3 septembre. Publication d'une Tribune dans Mediapart**
<https://blogs.mediapart.fr/lintersyndicale-sfr/blog/030921/des-benefices-sur-mesure-et-des-suppressions-d-emplois-quoi-qu-il-en-coute>)

CONTACTS :

- Christophe MORIN – Secrétaire Fédéral – cmorin@f3c.cfdt.fr
- Marie BUARD – Secrétaire Générale Adjointe – mbuard@f3c.cfdt.fr
- Céline CABRERA - Assistante du Pôle - ccabrera@f3c.cfdt.fr